



Rappel : « Le syndicat de THIVIERS (SMOSST) situé à la Mairie de THIVIERS-44 RUE LAMY-24800 THIVIERS, gère le service des transports scolaires vers :

- **Les écoles primaires et maternelles de** Thiviers, Nantheuil, Nanthiat, Eyzerac, Cognac sur L'Isle, Saint Germain des Près - Saint Jory Lasbloux
- **Les collèges de** Thiviers (y compris SEGPA et ULIS secondaire), Excideuil, Périgueux
- **Les lycées de** Thiviers, Excideuil, Périgueux »

OBJET : INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Madame, Monsieur,

Vous devez inscrire ou réinscrire votre enfant au service de transport scolaire : **du 1^{er} Juin 2021 au 20 Juillet 2021 (Jusqu'au 20 juillet 2021 gratuité des frais de dossiers, après une majoration de 15€ sera appliquée).**

☞ Les inscriptions se feront prioritairement sur le site du Conseil Régional dans le module d'inscription et de paiement en ligne (**seul mode de paiement en ligne possible à l'heure actuelle : par carte bancaire !**) <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> (L'identifiant de votre enfant vous sera demandé : • Pour les élèves dont la fiche a été remise dans les bus ; l'identifiant se trouve en bas à droite dans la zone « cadre réservé à l'administration » numéro de 8 chiffres • Pour les élèves qui ont déjà utilisé les transports scolaires de Dordogne en s'étant déjà inscrit directement sur le site de la Région, l'identifiant n'a pas changé • Pour les nouveaux élèves l'identifiant se générera automatiquement à la fin de la procédure).

Si vous rencontrez des problèmes pour inscrire votre enfant en ligne ou si vous ne pouvez pas régler directement en ligne par carte bancaire :

☞ Inscription **par le bureau habituel des transports scolaires du syndicat de Thiviers (SMOSST – Mairie de THIVIERS- 44 Rue LAMY – 24800 THIVIERS)** dès **le 7 juin 2021 (Jusqu'au 20 juillet gratuité des frais de dossiers (15€)).** Etant donné le contexte actuel : Le dossier d'inscription sera expédié à l'adresse mail communiquée par la famille qui devra compléter l'ensemble des documents demandés et fournir toute pièce nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription ; notamment copie de **l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019** ainsi qu'une photo d'identité pour le titre de transport. Le dossier **complet devra** être retourné par mail à : sits-thiviers@wanadoo.fr **ou** courrier **ou** déposé dans une enveloppe dans une « boîte » prévue à cet effet dans le hall d'entrée de la Mairie de THIVIERS.

Si vous avez l'impossibilité d'inscrire votre enfant à distance, vous pourrez être accueilli au bureau **sur rendez-vous : Tel : 05.53.62.08.97 (le lundi-mardi-mercredi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30).**

☞ La carte de transport sera délivrée par le bureau habituel des transports scolaires de Thiviers sous réserve de la signature des documents internes pour finaliser l'inscription : Démarche **OBLIGATOIRE** pour tous les élèves y compris pour ceux qui se sont inscrits et ont réglé le transport directement sur le site de la Région :

➤ Contacter le bureau par mail (sits-thiviers@wanadoo.fr) ou courrier, pour obtenir et signer les documents internes et transmettre la photo pour l'établissement de la carte.



CAS PARTICULIERS : Les enfants de primaire-maternelle scolarisés dans une des écoles primaires en regroupement pédagogique (R.P.I) devront s'inscrire directement auprès du bureau des transports scolaires du SMOSS de THIVIERS.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.